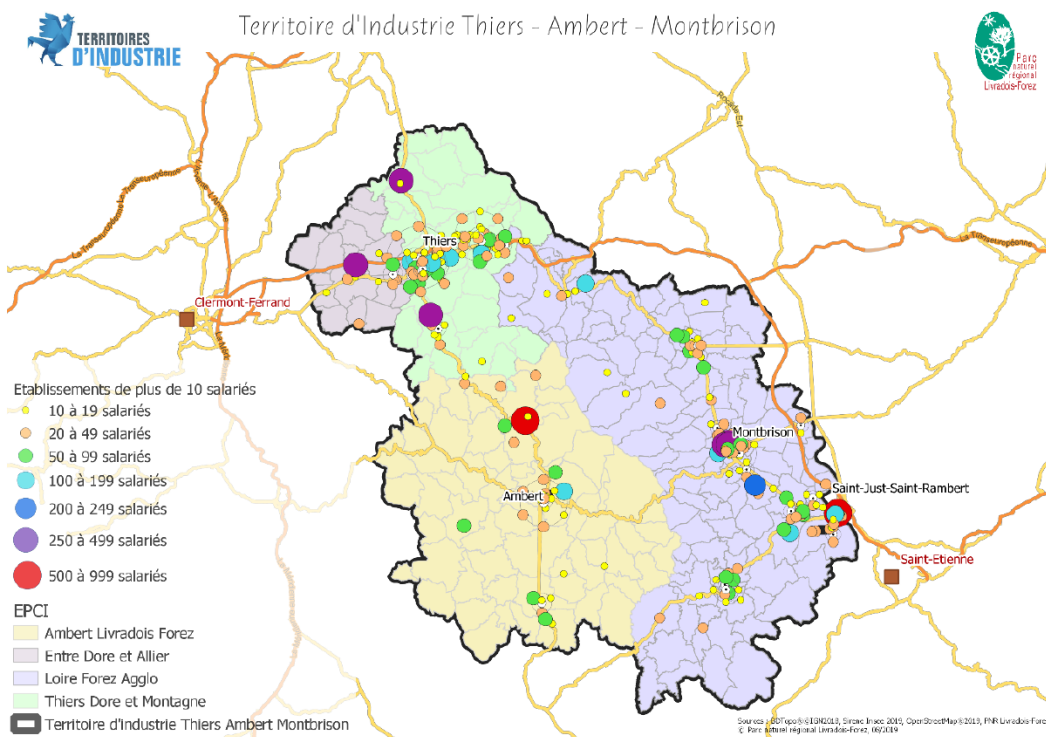


# Actualités du Territoire d'industrie Lezoux – Thiers – Ambert – Montbrison (TILTAM)

## Rappel du contexte

Le programme « Territoires d'industrie » a été lancé en novembre 2018 par le Premier ministre comme **stratégie de reconquête industrielle par les territoires**. S'appuyant sur le fait que 70 % de l'emploi industriel est localisé hors des métropoles, l'Etat souhaite, par ce programme, apporter des réponses pour soutenir l'industrie. Il a identifié **146 territoires d'industrie** regroupant plus de 500 intercommunalités.

Le programme s'articule autour de **quatre enjeux : attirer, recruter, innover et simplifier**.



## Sur notre territoire

La Région a adopté en décembre 2019 un contrat de territoire co-rédigé par les 3 communautés de communes et la communauté d'agglomération; le parc naturel régional Livradois-Forez et les acteurs locaux. La crise sanitaire a rappelé l'importance de la production industrielle locale et ouvert de nouvelles perspectives avec le plan de relance, France 2030 et le plan régional de relocalisation. La crise sanitaire a obligé à un recentrement des actions et n'a pas permis de maintenir la mobilisation des acteurs. L'arrivée d'une cheffe de projet pour deux ans est l'occasion de reprendre les travaux.

## Les 8 axes d'action prévus en 2019 sur le territoire TILTAM

Un travail important de mobilisation en 2019 a permis la rédaction d'un plan d'action structurés autour de 8 axes prioritaires rassemblant des projets d'actions portées par différents acteurs et répond aux 4 thématiques prévues au niveau national.

- Développer la connaissance de l'industrie locale, des emplois, des filières et des chaînes de valeurs
- Fédérer les initiatives en faveur de l'industrie au sein d'un réseau territorial (simplifier)
- Faciliter les recrutements (recruter)
- Renforcer l'attractivité du territoire et des métiers de l'industrie (Attirer)
- Accompagner le développement de l'industrie par la formation (recruter)
- Faciliter l'intégration des apprentis et des jeunes travailleurs (recruter)
- Engager les entreprises dans la transition « industrie du futur » (innover)
- Mettre à disposition des industriels des infrastructures de grande qualité (Simplifier)

Plusieurs actions ont déjà été mise en œuvre, notamment la requalification des zones et parcs d'activité. La phase d'état des lieux permettra de mettre à jour ces projets d'action.

## L'arrivée d'une cheffe de projet sur l'attractivité et la formation



Les communautés de communes, porteuses opérationnelles du programme ont décidé de recruter une cheffe de projet avec le soutien financier de l'Etat. Elle aura pour mission de travailler sur la définition et la mise en œuvre un projet collectif de développement des compétences et de la formation sur les métiers de l'industrie, et de mise en adéquation de l'offre et de la demande d'emploi du territoire ainsi que sur l'animation du dispositif.

Contact : Chloé Fabre, [tiltam@ccdoreallier.fr](mailto:tiltam@ccdoreallier.fr), 07 49 33 57 11

## Proposition de méthodologie

Dans un premier temps, l'objectif est de remobiliser les acteurs autour du projet, d'actualiser les actions et ainsi d'établir un état des lieux du secteur industriel par rapport au recrutement, à l'emploi et à la formation

**Pour cela, il est proposé un premier temps de rencontre, individuel ou collectif, avec les différents acteurs.**

Analyse documentaire	Entretiens de cadrage	Entretiens partenariaux	Entretiens collectifs
<ul style="list-style-type: none"><li>• Données socio-démographiques</li><li>• Données sur l'emploi/la formation</li><li>• Données sur les industries</li><li>• Données sur les recrutements et profils des salariés du secteur</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Membres du comité de pilotage (élus, techniciens, industriels)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Partenaires institutionnels signataires du contrat TILTAM ou porteurs d'actions</li><li>• Acteurs industriels (en lien avec les visites réalisées par les partenaires)</li><li>• Acteurs de la formation/orientation</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Participation à des groupes de travail ou échanges localement avec des RH ou des dirigeants à l'invitation des EPCI</li><li>• Rencontre de demandeurs d'emploi (portrait/parcours)</li></ul>

**Les résultats de cet état des lieux seront partagés au comité de pilotage à la fin du premier semestre 2022.**